



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Atome Féminin D3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : A

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard			23	25	26	24	25	22	4	2	138	120	1,1500	4	2
				14	25	25	9	25	15							
2	P. Montignac	25	23			25	12	19	25	5	1	144	110	1,3091	4	1
		25	14			25	15	25	21							
3	C. Mont Notre-Dame 1	24	26	12	25			5	25		6	84	151	0,5563	4	4
		9	25	15	25			19	25							
4	É.S. du Triolet Camille	22	25	25	19	25	5			3	3	133	118	1,1271	4	3
		15	25	21	25	25	19									

1er : P. Montignac

25	25	
1er set	2e set	3e set
6	9	

2e: C. St-Bernard

3e: É.S. du Triolet Camille

23	25	15
1er set	2e set	3e set
25	15	3

4e: C. Mont Notre-Dame 1

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Atome Féminin D3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : Séminaire de Sherbrooke

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Ruche			25	22	22	25	25	18	4	2	146	126	1,1587	4	1
				24	26	25	15	25	20							
2	S. de Sherbrooke	22	25			22	25	25	21	3	3	136	131	1,0382	4	2
		26	24			25	11	16	25							
3	É.S. Tandem	25	22	25	22			25	22	3	3	113	141	0,8014	4	3
		15	25	11	25			12	25							
4	É.S. du Triolet Marie-Hélène	18	25	21	25	22	25			2	4	131	128	1,0234	4	4
		20	25	25	16	25	12									

1er : La Ruche

22	25	10
1er set	2e set	3e set
25	17	15

2e : S. de Sherbrooke

3e : Tandem

25	22	15
1er set	2e set	3e set
12	25	13

4e : Triolet Marie-Hélène

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Atome Féminin D3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Salésien			27	25	10	25	25	21	5	1	137	124	1,1048	4	1
				25	18	25	17	25	18							
2	P. Louis St-Laurent	25	27			23	25	26	24	1	5	124	151	0,8212	4	4
		18	25			13	25	19	25							
3	É. sec. du Bosquet	25	10	25	23			24	26	4	2	141	118	1,1949	4	2
		17	25	25	13			25	21							
4	C. Mont Notre-Dame 2	21	25	24	26	26	24			2	4	135	144	0,9375	4	3
		18	25	25	19	21	25									

1er : Salésien

17	27	15
1er set	2e set	3e set
25	25	11

2e : É. Sec. Du Bosquet

3e : C. Mont Notre-Dame 2

19	20	
1er set	2e set	3e set
25	25	

4e : P. Louis St-Laurent

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.